

# MARCHANTS HILL

Cours collectifs loisirs

10 - 14 ans

Réf. : 301 375 001



## CADRE DE VIE ET HEBERGEMENT

**Situé à environ une heure de la capitale londonienne, le centre des séjours linguistiques de Marchants Hill promet un séjour alliant Aventure & Sport dans un contexte international. Sensations fortes garanties avec toutes les activités quotidiennes en plein air...**

L'apprentissage de la langue, principalement axé sur la pratique de l'anglais oral, se fait par le jeu.

Le centre se présente sur 18 ha de terrains spacieux et tranquilles. L'architecture du centre ainsi que les installations ont été pensées et aménagées afin de faciliter l'accueil d'enfants. Chambres de 4 à 6 jeunes avec sanitaires complets. Le linge de toilette n'est pas fourni. Le lavage du linge non délicat est assuré sur la base d'un ramassage hebdomadaire.

# ACTIVITES

## Cours de langue :

18 h durant le séjour.

Effectif : 15 élèves par groupe de niveau.



## Activités culturelles et sportives :

7 demi-journées.

Des activités sont organisées par des animateurs britanniques et français au Marchants Hill Adventure Centre : escalade, descente en rappel, tyrolienne quad bike, construction de radeau, canoë... Des sorties et des visites locales seront organisées par l'équipe d'encadrement afin de faciliter la découverte de la ville.

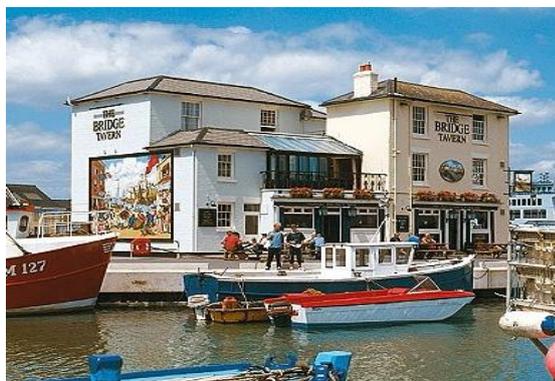


## Excursions :

1 journée et demie.

À titre d'exemple :

Londres ou Oxford. Portsmouth ou Windsor



## Soirée :

Animation en soirée organisée tous les jours.

# ENCADREMENT

Un animateur pour 12 enfants et un directeur titulaire du BAFD encadrent ce séjour linguistique.





## LE VOYAGE:

### **Le voyage et transport sur place**

En Eurostar de Paris ou Lille à Londres, puis transfert en autocar jusqu'au lieu de séjour. Voyage depuis les autres villes de départ en TGV jusqu'à Paris ou Lille.

### **Formalités administratives**

Le jour du départ le participant devra se munir impérativement des documents suivants

(Les transmettre en double par e-mail est conseillé pour prévenir les oublis) :

- Carte Nationale d'Identité ou Passeport Individuel en cours de validité
- autorisation de photographier
- fiche renseignements médicaux

### **Pour les participants mineurs :**

- L'original de l'autorisation de sortie du territoire (formulaire cerfa n°15646\*01) signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- Photocopie de la pièce d'identité du parent signataire en cours de validité
- Copie du livret de famille si le parent signataire porte un nom différent de celui de l'enfant mineur



## POUR AVOIR DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT DURANT LE SEJOUR :

**LE TELEPHONE :** Votre enfant pourra recevoir vos appels sur le téléphone de sa famille hôte (ce numéro vous sera communiqué avant le départ du séjour). Vous pouvez également prévoir de mettre dans le bagage de votre enfant une carte téléphonique internationale avec laquelle il pourra vous appeler du téléphone de sa famille autant qu'il le souhaite sans engager de frais pour ses hôtes.

## L'ORGANISATION DU SÉJOUR ET DE LA VIE QUOTIDIENNE :

### **♥ Le trousseau**

Aucun trousseau particulier n'est requis pour ce séjour. Toutefois, ne pas oublier de se munir d'une paire de chaussures de sport, d'un maillot de bain, d'une serviette, et d'un vêtement de pluie.

### **♥ L'argent de poche :**

La monnaie en vigueur au Royaume-Uni est la Livre Sterling. Nous conseillons à titre indicatif l'équivalent d'environ 30 à 40 € par semaine pour les dépenses personnelles.

### **♥ Décalage horaire :**

Il y a **une heure** de décalage horaire entre la France et le Royaume-Uni

Exemple : quand il est 20h00 en France, il est 19h00 au Royaume-Uni.



## SOINS MEDICAUX :

Avant le départ, n'oubliez pas de demander la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) de votre enfant à votre caisse d'assurance maladie ou, à défaut, le certificat provisoire de remplacement. La CEAM est individuelle et est valable un an. Il faut au moins deux semaines pour la recevoir par courrier, pensez y dès maintenant. En cas de soins médicaux pendant le séjour, la CEAM permettra à votre enfant d'être pris en charge sans avoir à faire l'avance de frais.

Les médicaments prescrits par le médecin appartenant au service national de santé seront fournis par le pharmacien sous présentation de l'ordonnance et de la CEAM. Votre enfant devra payer un montant forfaitaire par médicament qui ne sera pas remboursé.

En cas d'urgence, la CEAM permet d'être hospitalisé gratuitement dans un hôpital public.

A noter : En cas de besoin, le responsable du groupe se chargera de régler les frais médicaux sur place.

Une facture vous sera envoyée à l'issue du séjour. Les justificatifs de dépenses vous seront envoyés dès réception de votre paiement afin que vous puissiez vous faire rembourser par votre caisse de sécurité sociale.

Toute l'équipe des séjours linguistiques vous souhaite un excellent séjour !!

Merci, de compléter la Fiche d'appréciation disponible sur le site Internet, au retour de votre enfant, [http://www.sejours-educatifs.org/vv/edu/sejours\\_linguistiques/index.asp](http://www.sejours-educatifs.org/vv/edu/sejours_linguistiques/index.asp) ou de nous la renvoyer par courrier

